

PLAN DE SCOLARITÉ Année 2024-2025

Elèves de 1H à 8H

Version disponible sur www.sion.ch-plan de scolarité

(sous réserve de modifications du DEF)

CALENDRIER

début des cours lundi **19 août 2024** le matin

Fin des cours mercredi **18 juin 2025** à midi

JOURS DE CONGÉ

Congés hebdomadaires

de 1^{ère} à 4^{ème} Harnos / informations de l'enseignant-e

de 5^{ème} à 8^{ème} Harnos / mercredi après-midi et samedi toute la journée

Automne

du mercredi 16 octobre 2024 à midi

au lundi 28 octobre 2024 le matin

Toussaint

Vendredi 1^{er} novembre 2024

Noël

du vendredi 20 décembre 2024 le soir

au lundi 6 janvier 2025 le matin

Carnaval

du vendredi 28 février 2025 le soir

au lundi 10 mars 2025 le matin

St-Joseph

Mercredi 19 mars 2025

Pâques

du jeudi 17 avril 2025 le soir

au lundi 28 avril 2025 le matin

Ascension

du mercredi 28 mai 2025 à midi

au lundi 2 juin 2025 le matin

Pentecôte

Lundi 9 juin 2025

CENTRE SCOLAIRE

Si les parents n'ont pas reçu d'avis particulier, les enfants se présentent à l'entrée du centre scolaire qu'ils ont fréquenté l'année précédente.

DEMANDES DE CONGÉ

Des congés ne peuvent être sollicités que pour des motifs sérieux, par écrit, 15 jours à l'avance. Le formulaire adéquat peut être obtenu soit en le téléchargeant sur le site www.sion.ch (Vie pratique-Guichet virtuel-Ecoles-Demande de congé et absence) ou en le demandant à l'enseignant-e titulaire. Il sera rempli et retourné à l'enseignant-e pour transmission à la Direction des écoles.

Nous signalons aux parents que les vacances familiales ou les voyages dans les pays d'origine sont à programmer en tenant compte du plan de scolarité.

ABSENCES

L'absence d'un enfant doit être immédiatement communiquée à l'enseignant-e, par téléphone. Un certificat médical sera fourni après une absence d'une semaine.

Toute absence injustifiée peut faire l'objet d'une sanction.